

SOLIDARITÉ
TRANSITION ÉCOLOGIQUE



BUDGET 2022

LES TRANSITIONS

VERS UNE MEURTHE-ET-MOSELLE AUDACIEUSE ET SOLIDAIRE



5 priorités

Accompagner l'émergence d'une société plus juste et protectrice

La transition écologique et solidaire

La transition écologique sera favorisée par un soutien accru aux mobilités douces, aux aires de covoiturage, aux travaux sur la véloroute V52, ainsi qu'à l'aménagement des espaces naturels sensibles et aux espaces Natura 2000. Les projets de transition écologique alimentaire (Aroma, lutte contre le gaspillage alimentaire, soutien au PAT Sud meurthe-et-mosellan) seront priorités dans le budget de la politique agricole. La Cité des paysages entame sa 2^e phase d'aménagement du site avec 2,1 M€ d'investissements.

Protéger notre environnement et amplifier la transition écologique et solidaire



Agir au cœur des territoires en transitant vers des modèles de développement plus vertueux



Accompagner les transitions solidaires, environnementales et territoriales

Offrir à notre jeunesse les conditions de son émancipation



EXPÉRIMENTATION le revenu d'émancipation pour la jeunesse

L'émancipation de la jeunesse

Le Plan Collèges Nouvelles Générations devient la Politique Collèges Nouvelles Générations. Cette dernière valorisera l'ensemble des actions en direction des collégiens : restauration collective, projets culturels, pratique sportive, citoyenneté. L'éducation et la culture seront confortées avec le maintien de l'appui apporté à l'éducation populaire (reconduction du Pass Jeunes 54), aux sports et à la culture (dont le château de Lunéville).

44,8 M€
POLITIQUE COLLÈGES NOUVELLES GÉNÉRATIONS



5,6 M€
CULTURE ET CHÂTEAU DE LUNÉVILLE



2 M€
ÉDUCATION POPULAIRE



0,9 M€
SPORTS



La participation citoyenne

En 2022, le développement de la participation citoyenne sera accéléré. Le budget citoyenneté et lien social sera porté à 0,25 M€ dont 100 000 € pour expérimenter de nouvelles formes de participation. Elles associeront les usagers, les partenaires, les habitants aux politiques publiques départementales de manière transversale : éducation, développement durable, travail social, jeunesse, collèges, culture...

Permettre à chacun·e d'être acteur de son département

Prendre soin de chaque Meurthe-et-Mosellan·e et engager les transitions solidaires



Les solidarités humaines

Le budget Enfance - Famille augmentera et permettra la diversification des modes d'accueil des enfants confiés à la protection de l'enfance. La capacité d'accueil du dispositif départemental sera consolidée avec l'ouverture de la nouvelle pouponnière et du centre parental du REMM ainsi que les études d'un nouveau site d'hébergement à Laxou. La politique de l'autonomie (personnes âgées et personnes en situation de handicap) intégrera notamment le financement des revalorisations salariales pour les personnels des services d'aide à domicile (+ 9,6 M€) sans répercussion sur les usagers bénéficiaires de l'APA et de la PCH malgré la compensation insuffisante de l'État. L'année 2022 marquera aussi l'expérimentation de « l'EHPAD plateforme de services », centre de ressources territoriales et la pérennisation de l'expérimentation de répit de nuit et de jour en lien avec les partenaires du projet.

139,5 M€
REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE



114,4 M€
PERSONNES ÂGÉES



108,3 M€
ENFANCE - FAMILLE



90,2 M€
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



6,6 M€
ACTIONS D'INSERTION



1,8 M€
PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE



1,7 M€
ACTION SOCIALE



0,2 M€
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Le développement vertueux des territoires

La mise en place du Fonds d'initiative départementale, doté de 2 M€, complètera la prolongation pour une année supplémentaire des Contrats Territoires Solidaires aux enveloppes reconduites. Un nouvel effort exceptionnel pour les infrastructures (+1,2 M€) permettra de maintenir la qualité du réseau et d'accélérer les transitions nécessaires en matière de mobilité. La politique Habitat-Logement verra ses investissements doublés (3,1 M€) au titre de la délégation des aides à la pierre de l'État au Département. 100 000 € seront dégagés pour développer l'accès à la santé et aux soins dans les territoires, s'ajoutant aux actions initiées pour la mobilisation du numérique au service de la santé (programme e-Meuse santé). Le Département maintiendra en 2022 son engagement au SDIS 54 (+ 1 % en fonctionnement et dotation exceptionnelle de 1 M€ en investissement).

35,8 M€
ROUTES ET ÉQUIPEMENTS



23,4 M€
SÉCURITÉ ET INCENDIE



14,6 M€
APPUI AUX TERRITOIRES



5,4 M€
HABITAT ET LOGEMENT



3,7 M€
HAUT DÉBIT



2,3 M€
ATTRACTIVITÉ



Les fondamentaux pour 2022

Un budget équilibré

815,6 M€ (opérations réelles hors crédits revolving : 16 M€)

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

700,1 M€ (+ 1,55 % par rapport à 2021)

Des investissements en hausse

115,5 M€ dont **91,4 M€** d'investissements directs (+ 1,9 % / 2021)

Les allocations individuelles de solidarité (AIS)

256,7 M€

109,1 M€ de reste à charge du Département non compensé par l'État

Un faible niveau d'endettement

57,7 M€ (71,1 M€ en 2021)

Des ressources pour agir

202,5 M€

(moyens humains, matériels, bâtiments)

APA

Allocation personnalisée d'autonomie

EHPAD

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

PAT

Projet alimentaire territorial

PCH

Prestation de compensation du handicap

REMM

Réseau éducatif de Meurthe-et-Moselle

SDIS

Service départemental d'incendie et de secours



meurthe-et-moselle.fr

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48, esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54